

M. AUBERGE.

M. Auberge (Pierre-Joseph-François), docteur en médecine, chirurgien-major de première classe du corps des sapeurs-pompiers de la ville de Paris, membre de la Société des sciences physiques, chimiques et arts agricoles et industriels de France, et de plusieurs autres sociétés savantes, est né à Perpignan (Pyrénées-Orientales), le 1er août 1805. Son père, chirurgien-major, aujourd'hui en retraite, destinait son fils à une autre profession; mais le désir que celui-ci témoignait de succéder à son père dans la carrière où il s'était acquis l'estime et la considération publiques, désir soutenu par les sentiments de philanthropie et l'espérance de pouvoir être un jour utile à sa patrie, le décida à lui faciliter les moyens d'étudier la médecine. Toutefois, malgré les vives insistances de sa femme, qui elle aussi partageait le désir et les sentiments de son fils, il y mit cette condition expresse, à savoir que le jeune Auberge répondrait par le travail et les succès dans ses études classiques aux vœux si ardemment exprimés. Aussi, dès ce moment, l'élève, qui jusqu'alors n'avait pas montré une grande aptitude, un grand zèle pour l'étude, redoubla-t-il d'application afin de réparer le temps perdu dans les premières années passées au collége de Perpignan; ses efforts ne furent pas perdus, car il obtint bientôt deux premiers prix. Le ser-

vice militaire ayant amené son père à Cahors (Lot), il fut admis comme élève interne au collége de cette ville, et y termina ses études classiques avec les mêmes succès qu'il avait obtenus à Perpignan.

Une fois ses études achevées, M. Auberge se lança avec ardeur dans le champ si vaste de la médecine, guidé par les leçons et les conseils de son père, qui avait voulu initier lui-même son fils dans les secrets profonds de l'art de guérir, afin de lui éviter les difficultés et les dégoûts que ne manquent presque jamais d'éprouver les jeunes gens qui se livrent sans guide à cette étude longue et difficile. Ces leçons lui furent infiniment profitables, car au bout de deux ans il fut admis au service militaire comme chirurgien surnuméraire, et recommandé aux soins bienveillants de MM. les docteurs Vaidy et de Chamberet, professeurs à l'hôpital militaire d'instruction de Lille. A l'école de ces deux professeurs distingués, M. Auberge, jaloux de reconnaître, par son travail et ses succès, la bienveillante protection qu'ils lui accordaient, travaillait sans relâche, et ses progrès répondant à ses efforts, il fut, après quelque temps de séjour dans cet hôpital, nommé chef de clinique du service médical de M. le professeur Vaidy. Un peu plus tard, en 1825, une mention honorable obtenue au concours lui valut le grade de chirurgien sous-aide-major.

Reçu docteur en médecine à la Faculté de Strasbourg le 23 juillet 1828, M. Auberge a été successivement nommé chirurgien aide-major le 2 mars 1830, chirurgien-major le 4 juin 1836, chirurgien-major du corps des sapeurs-pompiers de la ville de Paris le 3 septembre 1841, et chirurgien-major de première classe le 16 novembre 1841. Les soins et les obligations qu'impose le service militaire n'ont pas permis à M. Auberge de publier un grand nombre d'ouvrages; le peu que nous avons de lui suffit pour nous donner une idée de son mérite et de son expérience. Doué d'un grand esprit d'observation, il a su mettre à profit tout ce que la science et la pratique lui ont appris. Nous allons faire l'analyse de ses travaux.

1. *Dissertation sur la dyssenterie*, thèse inaugurale pour le doctorat. Strasbourg, 1828.

L'auteur, après avoir commencé par signaler le rôle majeur que la membrane muqueuse joue dans l'organisation, soit dans l'état de santé, soit dans l'état de maladie, entre en matière par l'historique de la dyssenterie, maladie qui tient le premier rang entre celles que cause l'irritation de la muqueuse. Il rappelle les dénominations différentes sous lesquelles cette maladie a été traitée depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, et comment elle a changé de nom et de classification selon les causes que lui ont données les divers auteurs qui l'ont traitée.

Passant à l'étiologie de la dyssenterie, M. Auberge croit pouvoir y rapporter, et l'expérience confirme son opinion, l'excès d'aliments, la mastication imparfaite, l'usage de mets grossiers et indigestes, comme le sont le porc frais, les œufs de poisson, le foie de la plupart des animaux, les graines enveloppées de leur épiderme, le pain mal cuit, ou fait avec des farines gâtées, les fruits non mûrs, les miasmes délétères, la transition brusque d'une température chaude à la froide, les pays bas et marécageux, etc. M. Auberge combat l'opinion exprimée par Luid, Pringle, Degner, Zimmermann, Cullen, Linné, Coste, Pinel, Desgenettes, que la dyssenterie est une affection contagieuse, et les raisons qu'il donne à l'appui nous paraissent concluantes : « Dans les hôpitaux militaires, par exemple, dit-il, où le même vase est commun à deux malades, où les latrines sont les mêmes pour tous, où les mêmes fournitures servent à tous ceux qui se succèdent dans le même lit, la dyssenterie se transmettrait, au moins dans quelques cas, d'un individu à un autre, si elle était contagieuse; et si elle se transmettait, comme on l'a prétendu, par les émanations qui s'échappent des matières excrétées, nous en verrions plus souvent des exemples, et je ne sache pas qu'il y en ait beaucoup. » Il fait connaître ensuite les symptômes de la maladie, qu'il divise en trois classes : 1° ceux qui sont relatifs aux sensations insolites, telles que les douleurs plus ou moins vives, plus ou moins aiguës à l'abdomen, dans la région ombilicale, de l'épigastre, et de l'hypocondre, un prurit, une sensation douloureuse au rectum, etc.; 2° ceux qui se rapportent au désordre fonctionnel,

tels que les flatuosités, les borborygmes, les matières des déjections que l'on peut considérer relativement à leur fréquence, à leur nature, à leur quantité ; 3° les symptômes sympathiques, qui comprennent un appétit souvent exagéré, puis l'inappétence, des nausées, la rougeur de la langue, une peau sèche, râpeuse, plus rarement chaude.

Après avoir fait connaître les variétés de la maladie, ainsi que les ont décrites Degner, Zimmermann et Cullen, il passe au diagnostic, qu'il regarde comme rarement défavorable, surtout chez les sujets jeunes et vigoureux, mais comme sérieux chez les personnes déjà affaiblies ; il dit que la maladie peut se terminer par résolution, ou le retour du tissu à l'état normal, par la gangrène, l'ulcération, ou la perforation du gros intestin ; et enfin qu'elle peut passer à l'état chronique. Il décrit les désordres que l'on peut trouver dans le gros intestin, lorsque la maladie est arrivée à un degré fort avancé, et que l'inflammation de la membrane muqueuse est bien caractérisée, et il passe enfin au traitement ; il conseille d'abord de soustraire le malade aux influences qui lui ont causé la maladie, et il indique ensuite un traitement qu'il modifie selon la constitution du malade et selon la température atmosphérique ; il passe ensuite en revue les moyens qui ont été préconisés aux différentes époques par les auteurs qui se sont occupés de cette maladie, et il termine son travail par l'indication du régime à suivre pendant la maladie.

Les principes que M. Auberge avait consignés dans sa thèse furent l'objet d'une argumentation très-vive de la part de deux de ses juges. Le candidat défendit ses opinions avec calme et dignité, mais aussi avec l'énergie que donne la conviction, ce qui lui valut les éloges de M. Hermann, son président.

2. *Mémoire sur une fracture de l'os hyoïde* (inséré dans le *Recueil de mémoires de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires,* t. XL, p. 61 et suivantes).

Dans ce mémoire, l'auteur raconte que, dans un village de la Loire-Inférieure, un homme de cinquante-cinq ans, d'une assez forte constitution, fut saisi violemment à la gorge par un homme très-

fort et dans un état complet d'ivresse, et qu'il lui brisa l'os hyoïde. Il cherche à expliquer les causes de la rupture de cet os, que sa forme, sa petitesse et sa position semblent mettre à l'abri de toute fracture. Il ne l'explique que par la pression digitale exercée toujours sur le même point de l'os par une main vigoureuse. Obligé de songer aux moyens de réduction, et n'ayant aucun souvenir qui pût le guider dans cette opération, d'autant plus difficile qu'il ne s'en trouvait pas d'exemple, même dans le beau mémoire sur les fractures de Delpech, M. Auberge dut recourir à un procédé fort simple qui lui réussit parfaitement. Il maintint écartées les deux mâchoires au moyen d'un rouleau de linge très-serré placé entre les dents; il introduisit l'indicateur de la main gauche dans la bouche, jusqu'au lieu de la fracture, afin de pousser de dedans en dehors le fragment enfoncé qu'il avait reconnu; tandis qu'avec les doigts de la main droite, placés extérieurement, il prenait un point d'appui sur la branche gauche de l'os fracturé. Par ce procédé, qui lui est propre, M. Auberge parvint à mettre les fragments dans des rapports convenables. Il condamna le malade à l'immobilité, au silence et à la diète; il maintint la tête légèrement penchée en arrière, après avoir appliqué sur la région laryngée antérieure une compresse imbibée de vinaigre camphré soutenue à l'aide d'une bande médiocrement serrée. Pour favoriser la position du malade, et pour éviter le déplacement des fragments que les mouvements de déglutition auraient pu amener, il fit arriver les tisanes dans l'estomac, ainsi que les substances alimentaires liquides, au moyen d'une sonde placée dans l'œsophage. Grâce à ces précautions et à la résignation avec laquelle le malade se soumit à la sévérité de ce traitement, il était parfaitement guéri au bout de deux mois. Le consei de santé des armées, à qui M. Auberge adressa ce mémoire, lui répondit, en date du 24 juin 1835, que ce mémoire lui ayant présenté beaucoup d'intérêt, il allait le faire parvenir au rédacteur du *Recueil de mémoires de médecine, chirurgie et pharmacie militaires*, où il était très-digne de figurer.

Ce mémoire fut également présenté à l'Institut de France, par

M. Arago, secrétaire perpétuel, et une commission, composée de MM. Larrey et Roux, demanda le dépôt de ce mémoire aux archives, et des remercîments pour l'auteur.

3. *Cours de pathologie interne.* 2 forts volumes grand in-8°, manuscrits.

En 1829, M. Auberge fit part à l'illustre Broussais, dont il avait été l'élève, du projet qu'il avait de publier un ouvrage en deux volumes sur la pathologie interne, et lui en offrit la dédicace. M. Broussais lui répondit qu'il avait lui-même le projet de publier ses leçons de pathologie interne en un ouvrage qui porterait à peu près le même titre. Dès lors M. Auberge dut renoncer à sa publication, puisque son maître allait en publier une semblable, qui ne manquerait pas d'écraser la sienne par une trop redoutable concurrence. Toutefois, le travail de M. Auberge ne fut pas entièrement perdu pour lui, il lui fut profitable dans la pratique. On conçoit quel a dû être son désappointement quand il a vu mourir Broussais sans avoir publié ses leçons de pathologie. Nous espérons, dans l'intérêt de la science, qu'aujourd'hui qu'il n'a plus à redouter la concurrence de son maître, il mettra au jour cet ouvrage, qui résume la doctrine de Broussais. Le premier volume contient l'histoire de toutes les phlegmasies sanguines, par régions d'organes, avec un ordre général dans la description des phénomènes morbides de chacune de ces affections. Elles sont suivies également de plusieurs observations qui lui sont propres, d'après les recherches nécroscopiques auxquelles il s'est livré. Dans le second, il traite des névroses, des hémorragies, des affections intermittentes, des empoisonnements, du typhus, de la rage, du scorbut, du cancer, de la syphilis, des hydropisies et de la débilité.

4. En 1836, M. Auberge publia une seconde notice *sur la dyssenterie épidémique*, qui régnait à Perpignan, où il se trouvait alors en garnison comme chirurgien-major du 21e léger. Dans ce second travail, l'auteur, fidèle à son esprit d'observation, examinait d'abord les causes et les influences sous lesquelles la maladie se déclarait, les symptômes qui l'annonçaient et l'accompagnaient, et

enfin il indiquait le traitement le plus propre à arrêter les effets de cette cruelle épidémie.

5. Frappé de la position critique où se trouvent les officiers de santé de tous grades dans le corps des troupes, M. Auberge publia, en 1839, sous le titre de *Considérations générales sur le service de santé de l'intérieur des corps de troupes,* un travail qui ne peut manquer d'attirer l'attention du gouvernement sur des vices essentiels qui existent dans les règlements disciplinaires qui régissent nos corps de troupes. Il réclame avec instance contre la lacune qui existe dans ces règlements, lacune qui, ne fixant pas d'une manière précise l'étendue d'autorité des officiers de santé, atténue leur influence et les tient sous la dépendance des officiers supérieurs. Il demande enfin que l'on détermine le rang d'assimilation des officiers de santé relativement aux grades militaires, et demande pour eux les mêmes prérogatives que pour les officiers auxquels correspondent leurs grades respectifs.

Les services empressés que M. Auberge a rendus à ses malades dans toutes les circonstances où l'on a fait appel à ses lumières lui ont attiré l'estime et la considération de toutes les personnes qui ont été à même de l'apprécier. Deux témoignages publics, infiniment honorables, lui ont été accordés durant sa carrière, le premier par M. le lieutenant général commandant la 12[e] division militaire dans le courant de juillet 1833 à l'époque où le choléra sévissait avec intensité dans la Vendée, en témoignage de sa satisfaction pour son zèle et pour son dévouement à porter des secours aux habitants et aux militaires de la division; en 1835, par suite des soins empressés qu'il a prodigués à plusieurs habitants de Courbevoie qui tombèrent dans la Seine par la rupture d'un échafaudage, et qui se trouvaient dans un état d'asphyxie très-avancé. À cette dernière occasion, le roi des Français, qui était à Neuilly, le fit appeler à son palais, et daigna lui témoigner lui-même sa satisfaction.

Un rapport particulier, adressé à M. le conseiller d'État, préfet de police, par M. Grébaut, maire de Courbevoie, sous la date du

19 juillet 1835, relate les divers détails de la belle conduite tenue par M. Auberge. Il termine son rapport par ces mots : « La reconnaissance des habitants de Courbevoie vous est désormais acquise ! Honneur à votre dévouement ! »

nommé Chevalier de la Légion d'honneur le 15 avril 1846;
a publié en 1848:
1° Un aperçu des principales dispositions à prendre dans le règlement destiné à régir le Corps des officiers de santé de l'armée de terre;
2° Un projet d'uniforme pour le Corps des officiers de l'armée de terre, avec des dessins pour chaque grade;
nommé au dépôt de recrutement de la Seine, le 30 mai 1850;
nommé Médecin Major de 1re classe, par suite de l'organisation générale des officiers de santé, le 23 mars 1852;
nommé Médecin Principal des armées de 2e classe, dans la division de Constantine, le 21 avril 1852;
nommé Médecin Principal et en chef de l'Hôpl de Bône (Algérie), le 9 août 1852;
a publié en 1853 un ouvrage intitulé:
Historique de l'Endémo-Épidémie de Bône qui a régné en 1852;
nommé Officier de la Légion d'honneur, le 9 août 185[illegible] avec la note suivante insérée au Moniteur Universel 14 août 1854:
nommé « s'est particulièrement distingué « dans les deux épidémies de Bône 1852-[illegible]
admis à la pension de retraite, sur sa demande, par Décret Impérial du 1er décembre 1855; sa santé ayant éprouvé une altération sensible, à la suite des deux épidémies de Bône;
a publié en 1860 dans le recueil de la société agricole scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, dont il est membre titulaire, un ouvrage intitulé: Des Fièvres de ma[illegible] avec la relation de l'Endémo-Épidémie de Bône en 1853;
a publié en 1861 un ouvrage intitulé: Hydrologie médicale de l'Établissement thermal de la Preste (Pyrénées-Orientales)

Certifié véritable :

J. Auberge

[illegible], Ancienne Comédie n° 1, à Perpignan.

Imprimerie SCHNEIDER et LANGRAND, rue d'Erfurth, 1.